

Capote, TPE, PrEP, TasP :
d'autres façons de prendre soin
de ma santé sexuelle.



Nous remercions pour leurs engagements les cinq artistes,
DEHEM / PERLOUZE / JOFF / VULGAR / ADRIEN GIRON
pour leur création de visuels autour de la prévention
combinée et le Collectif PARTY de FULL MANO sans qui
cette aventure n'aurait pas pu avoir lieu.

VIH / IST : dépistages
conseillés tous les 3 mois.

Infos & questions sur www.enipse.fr
ou Sida Info Service 0800 840 800.

ENIPSE

ÉQUIPE NATIONALE D'INTERVENTION
EN PRÉVENTION ET SANTÉ

www.enipse.fr

f Enipse
Prévention
Santé



Dépistages

Dépistage du VIH et des autres IST
conseillé tous les 3 mois

Check régulièrement ton statut pour le VIH

Faire un dépistage du VIH est le seul moyen de connaître son statut sérologique, positif ou négatif.

Le mieux est de le faire régulièrement (idéalement tous les 3 mois et au moins une fois par an) et après chaque exposition à un risque.

Pour les IST (Infections Sexuellement Transmissibles), les dépistages sont à effectuer en fonction de l'activité sexuelle et du nombre de partenaires.

Il faut tenir compte des délais d'incubation : effectuer un dépistage trop tôt après une prise de risque ne donnera pas un résultat fiable et pourrait rassurer faussement.

Pour le VIH, c'est une décision importante

Ce n'est pas une décision qui se prend à la légère : il faut toujours envisager que le résultat soit positif, même lorsqu'on s'est protégé.

Affronter l'annonce d'une séropositivité n'est jamais facile.

Pour quelles raisons faire un dépistage ?

- Parce qu'il est important de **savoir où l'on en est** par rapport au VIH. Cela permet d'analyser ses pratiques et ses comportements.
- Parce que le cas échéant, cela permet d'**envisager sereinement un suivi médical** précoce et plus efficace du VIH et des autres IST

Si le test est négatif, c'est pouvoir continuer à adapter sa prévention avec son ou ses partenaires, obtenir les réponses à toutes les questions que l'on se pose en matière de santé sexuelle, (Préservatifs, TasP, PrEP, TPE) se procurer du matériel de prévention et rester séro-négatif.

- Pour **être conscient des risques éventuels encourus** en cas de séropositivité d'un des deux partenaires, lorsque deux personnes en couple envisagent d'avoir des rapports non protégés entre elles.

Si le test est positif, c'est pouvoir se soigner plus tôt, bénéficier de traitements efficaces et éviter de transmettre le virus à ses partenaires. Aujourd'hui on sait qu'avec des traitements efficaces une personne séropositive ne transmet pas le virus, même s'il reste présent dans son corps.

Où faire un dépistage ?

En se rendant dans :

- un **centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic** (CeGIDD) (Sida Info Service 0800 840 800),
- un **centre de dépistage communautaire** pour un test rapide,
- les **établissements commerciaux** où les associations proposent des tests rapides,
- un **laboratoire d'analyses** avec ou sans prescription médicale.

Depuis 2015, les **autotests** sont en **vente libre** en pharmacie et certaines associations comme l'Enipse peuvent t'en proposer lors d'actions dans les établissements commerciaux. Ils permettent d'effectuer chez soi un test de dépistage VIH. Sida Info Service pourra t'assister dans les démarches et t'orienter si besoin.